

BULLETIN D'INFORMATION

REGUSSE



DANS CE NUMÉRO

L'ÉDITO

S'INFORMER

FOCUS PISCINE

COMPRENDRE LE BUDGET

L'édito Renée JEANNERET

La municipalité souhaite apporter des informations précises concernant les orientations de la commune.

Le vote du budget en avril, nous donne les moyens de poursuivre et de mettre en œuvre les projets pour l'année 2023.

Au-delà des projets courants fléchés, il y a le projet "Piscine", projet d'ampleur voulu par les administrés, suite à la concertation menée, et qui va pouvoir se concrétiser avec le soutien de la CCLGV.

Vous trouverez dans les pages suivantes : un dossier «comprendre le budget 2023 et les investissements de 2023 ».

Notre priorité politique amorcée depuis le début du mandat devient tangible, redynamiser le village tout en lui gardant son authenticité.

L'objectif est bien à mi-mandat, de poursuivre et concrétiser nos engagements.

Je reste à vos côtés pour faire vivre tous ensemble notre village !



La réhabilitation de l'ancienne mairie avec la création de 2 nouveaux logements, le lancement d'un plan pluriannuel de réfection des voiries, la sécurisation de l'avenue des contents et du rond-point des Clouos avec une réorganisation de l'aire de tri, l'installation des ombrières munies de panneaux photovoltaïques sur le parking des écoles qui alimenteront en électricité la piscine, le changement des menuiseries de l'école élémentaire dans le cadre de la rénovation énergétique, la transformation l'éclairage public (passage en led) afin de réduire la facture énergétique et d'être dans une démarche écoresponsable en limitant l'éclairage la nuit. L'acquisition de foncier au lieu-dit Les Vallons pour un futur funérarium et un bassin de rétention sur la partie ouest pour mettre en sécurité les riverains aux alentours. Enfin les travaux au quartier Peirard devraient démarrer rapidement après concertation avec les riverains, là aussi pour des raisons de sécurité.

De nouveaux panneaux de communication remplaceront les anciens pour plus de dynamisme et d'informations en direct.(affichage numériques des publications légales...).

Compte tenu de l'isolement médical de notre commune, il nous paraît important d'équiper une hélisurface (stade de foot) d'un dispositif automatique qui permet une intervention du Samu de nuit comme de jour pour les interventions urgentes à la population ; Equipement dont bénéficient déjà 30 communes du Var.

Côté vie du village:

Un nouveau restaurant ouvrira ses portes pour l'été, et nous nous réjouissons de voir les commerçants mettre tout en œuvre pour faire vivre le village.

Le projet piscine

C'est un engagement fort à l'échelle locale, tant il doit savoir s'insérer dans le paysage du territoire et être réfléchi car il pèse notablement et durablement sur son budget de fonctionnement annuel.

C'est un enjeu organisationnel aux étapes multiples.

Il est difficile d'apporter seul des réponses appropriées et nous devons nous entourer d'experts ressources, de techniciens et de nombreux réseaux pour répondre aux enjeux :

- De construction avec le lancement d'un marché en relation étroite avec les bâtiments de France car c'est un équipement accueillant du public,
- Des principaux postes de consommation d'eau, de maîtrise des coûts d'énergie afin d'obtenir de potentielles subventions,
- De fonctionnement et de coût d'exploitation pour un partage des frais inter communes.

Nous devons lancer de nombreuses études afin de minimiser les imprévus et d'obtenir différentes subventions.

Objectif : Atteindre 80% de subventions, sachant que nous devons avoir 20% d'autofinancement obligatoire.

Un emprunt s'avère nécessaire pour réaliser le projet, permettant la disponibilité de fonds dans l'attente de l'octroi de subventions.

Comment fonctionne une demande de subvention ?

Une procédure administrative longue et cadrée.

*Le montant de (ou des subventions) alloué est calculé par application d'un taux compris entre 20% et 80 % du montant des travaux subventionnables (en conformité avec les orientations gouvernementales). **La commune doit avoir une capacité d'autofinancement de 20% pour permettre l'examen du dossier et son éligibilité !***

Les étapes :

- 1) Constitution du dossier dans les thèmes éligibles,**
- 2) Dépôt du dossier auprès des différentes instances avant date butoir,**
- 3) Notification d'accord de la subvention suite à l'avis d'une commission réunie une fois/an,**
- 4) Engagement possible des travaux (ce qui nécessite de la trésorerie)**
- 5) Versement de la subvention après travaux sur présentation des factures acquittées (si travaux déclenchés avant la notification il y a suppression de la subvention).**

Comprendre le budget communal

Lors du conseil municipal du 11 avril 2023, les élus ont voté le budget de la commune.

Ce dernier fixe les grandes lignes de recettes et de dépenses de la ville et permet de préserver la qualité de vie à Régusse tout en se projetant vers l'avenir.

A l'image de nombreuses collectivités, Régusse doit faire face à des coûts financiers qui ont rarement été aussi élevés.

Le budget est divisé en deux sections distinctes: fonctionnement et investissement

La section de fonctionnement comprend les charges courantes comme:

- entretiens des bâtiments et des voiries, achat de fournitures nécessaires au fonctionnement de la commune
- les salaires du personnel
- les subventions aux associations, au CCAS
- le paiement des prestataires
- le remboursement des intérêts de la dette

la section d'investissement correspond essentiellement aux projets structurants, au remboursement du capital des emprunts ainsi qu'aux dépenses réelles d'équipement de la commune comme :

- la réfection des voiries et réseaux
- l'acquisition de foncier, matériels et mobiliers
- la réhabilitation des bâtiments, les travaux



Administration des services
1.785.910€



Education Jeunesse
126.060€



Energie
207.000€

Fonctionnement 2023 : principales dépenses



Entretien bâtiments, voiries, réseaux
196.000€
Débroussaillage
45.000€



Vie du village
112.750€
Animation Festivités Associations Solidarité Culture Patrimoine Subventions Environnement



Etudes et recherches
10.000€

Comprendre le budget communal

investissements dédiés à l'amélioration de la commune :



Investissements 2023 : principales dépenses



- Travaux pluvial -Qt Le Peirard
- Rénovation Salle Animation
- Rénovation éclairage public
- Changement menuiseries écoles

projets subventionnés jusqu'à 80%



- Réhabilitation Logements ancienne mairie
- Travaux rond point des Clouos
- Réfection av. G. de Gaulle



- Rénovation éclairage public



- Réhabilitation logements ancienne mairie
- Acquisition d'une balayeuse

Projets à l'étude :

La rénovation de la piscine municipale



Les ombrières



Parking écoles

Equipement photovoltaïque

**Mairie
Stade
Services techniques**

